

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 2 JUIN 2015

Le 2 juin 2015

L'an deux mille quinze, le deux juin à vingt heures trente, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Mme Maryvonne RAIMBEAULT, Maire.

Etaient présents : MM. François VERGNE, Serge ANFRAY, Philippe GAILLARDON, Maryvonne RAIMBEAULT, Françoise LOQUET, Jean-Marc VARIN, Stéphane LECHANOINE, Anne-Marie RABEC, Magali BAZIRE, Fabienne LENOËL, Pascal MERLIN, Annick JOUFFLINEAU, Raymond GIRARD, Johanny LALANNE

Absente excusée: Mme Thérèse LANGE

Date des convocations : 22 mai 2015

Date d'affichage : 9 juin 2015

M Stéphane LECHANOINE remplit les fonctions de secrétaire.

Madame Thérèse LANGE, conseillère municipale de la commune de Saint Clair sur Elle, empêchée d'assister à la séance du Conseil Municipal de ce jour, donne pouvoir à Madame Maryvonne RAIMBEAULT, maire, pour prendre en son nom toutes décisions, participer à tous travaux et à tous scrutins au cours de ladite séance.

POINT SUR LES TRAVAUX DE TRANSFORMATION DE L'ANCIENNE CANTINE EN MAISON DES SERVICES ET COMMERCE ET MISE EN ACCESSIBILITÉ DE LA MAIRIE

Madame le Maire fait le point sur les travaux de transformation de l'ancienne cantine en maison des services et commerces et la mise en accessibilité de la mairie.

La lucarne sur la toiture de l'ex bureau du syndicat d'entente scolaire est réalisée. Le montant prévu au marché s'élève à 1872 € HT.

La colorimétrie des sols, murs, carrelages, faïences a été validée lors de la réunion de chantier du 19 mai.

Des travaux complémentaires sont nécessaires :

- lot 1 : renforcement en pied de mur coté intérieur commerces/maison des services mur cimetièrre est nécessaire. Le coût de ces travaux s'élève à 4 362.30 € HT.

- lot 1 : encastrement du coffret électrique sur le pignon de la mairie.

- lot 11 : pente pour la chape dans les sanitaires publics + pose d'un siphon PVC 15x15. Le coût de ces travaux supplémentaires s'élève à 258 € HT.

Des moins-values interviendront (travaux prévus mais non nécessaires) :

- lot 2 : vérifications et reprises de charpentes existantes. Coût 800 € HT au lieu de 3 000 € HT.

- sorties VMC prévues sur 2 lots. Il y aura donc une moins-value sur le lot électricité.
- une moins-value sur l'ossature des fenêtres.
- les gaines d'air apparentes dans le bâtiment commerces/maison des services. Une moins-value interviendra car il était prévu un coffrage des gaines.

Les travaux côté fleuriste et auto-école sont en cours de finition.

Les joints du mur du bâtiment maison des services/commerces devraient être réalisés prochainement.

Les travaux de la maison des services devraient être terminés pour septembre.

Le candélabre 3 boules près du chêne sera supprimé. Le devis initialement accepté pour un montant de 9997 € HT sera de 9652 € HT.

Les demandes de versement de subventions ont été demandées à la Préfecture et au Conseil Départemental.

VENTE DU CHEMIN RURAL SIS 2 LA CONTRIE

Madame le Maire rappelle les termes des délibérations 2013 -n°10/01 du 17 octobre 2013 et 2014 - n°02/04 du 4 février 2014 et le résultat de l'enquête publique. Cette dernière s'était déroulée du 26 novembre 2013 au 14 décembre 2013.

Le conseil municipal avait décidé de procéder à l'enquête publique préalable à l'aliénation des chemins ruraux suivants en vue de leur cession :

- Chemin rural à la Contrie bordant les parcelles B 405, 409, 411, 410, 420, 756, 757 et 629.
- Chemin rural au Gableron tronçon 1 bordant les parcelles A250, 249, 248, 246, 685, 688, 287, 251, 252, 253 et 709.
- Chemin rural au Gableron tronçon 2 bordant la parcelle A709.
- Chemin rural à l'Hermiterie, tronçon n°1, bordant les parcelles A329, 333, 331, 697, 339, 340, 243 et 709.
- Chemin rural à l'Hermiterie, tronçon n°2, bordant les parcelles A329 et 226
- Chemin rural à l'Hermiterie, tronçon n°3, bordant les parcelles A326 et 225
- Chemin rural au village Noron bordant les parcelles B 530, 529, 531, 520, 576 et 528.

Madame la commissaire-enquêteur avait émis un avis défavorable pour la partie tronçon 1 du chemin au Gableron, car créer une servitude de passage est source de conflits. Elle avait préconisé de laisser ce chemin classé rural, ce que le conseil municipal a acté lors de sa séance du 4 février 2014.

Madame la commissaire-enquêteur avait émis un avis favorable pour les autres chemins. Le conseil municipal a accepté de désaffecter ces chemins ruraux en vue de leur cession au prix de 0,50 € du m².

Monsieur et Madame Christian DAVOURIE se sont portés acquéreur du chemin rural d'une surface de 707 m² au village La Contrie. Le conseil municipal a accepté la vente de ce chemin.

PARTICIPATION AU FONDS D'AIDE AUX JEUNES EN DIFFICULTE (FAJD)

Le Conseil Municipal décide de reconduire sa participation en 2015 au fonds d'aide aux jeunes en difficulté à raison de 0,23 € par habitant, soit sur la base de 938 habitants, la somme de 215.74 €.

PARTICIPATION AU FONDS DE SOLIDARITÉ POUR LE LOGEMENT (FSL)

Après avoir entendu les conditions d'attribution du fond de solidarité pour le logement, le Conseil Municipal décide de fixer sa participation pour 2015 à ce fond à raison de 0,30 € par habitant, soit sur la base de 938 habitants, la somme de 281.40 €.

CONVENTION AVEC L'ÉTAT POUR LA TÉLÉTRANSMISSION DES ACTES SOUMIS AU CONTRÔLE DE LÉGALITÉ

Une convention va être signée avec l'état pour la télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité. Ce processus permet à la collectivité une réduction des coûts liés à l'envoi et à l'impression des actes à la préfecture en plusieurs exemplaires.

TRAVAUX DE VOIRIE POUR LES CHEMINS COMMUNAUX

La commission voirie a listé des travaux de curage et de débarras à effectuer sur le Chemin du Quesnay et au Costy Hamel. Une buse doit être supprimée au Chemin du Vicomte (côté déchetterie).

Serge ANFRAY, adjoint à la voirie est chargé de mettre en place une consultation des entreprises.

LANCEMENT D'UNE CONSULTATION POUR L'ACHAT D'UN PANNEAU GRAPHIQUE

La commission communication et information souhaite la pose d'un panneau graphique lumineux. Le conseil municipal approuve le cahier des charges et autorise Madame le Maire à consulter des entreprises. Il est demandé aux entreprises de répondre avant le 31 juillet 2015 à 12h00.

COMPTE-RENDU DES RÉUNIONS SUR LES COMMUNES NOUVELLES

François VERGNE, 1^{er} adjoint et Jean-Marc VARIN, conseiller municipal ont participé à une réunion sur les communes nouvelles à Condé sur Vire organisée par la Préfecture.

Il ressort de cette réunion que les communes sont vivement incitées à réfléchir à un regroupement.

Si regroupement des communes au 1^{er} janvier 2016, la dotation globale de fonctionnement est majorée de 5 % par rapport à une commune seule.

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

Maison médicale :

Le comité opérationnel départemental de la Manche, lors de sa séance du 16 avril dernier, a rendu un avis favorable au projet de regroupement des professionnels de santé de Saint Clair sur Elle et de Cerisy la Forêt.

Voirie :

- Des places de stationnement ont été matérialisées sur le trottoir en face de la banque.

Lotissement :

Un courrier a été envoyé aux Domaines pour demander une évaluation de la valeur des biens pour la réalisation éventuelle d'un futur lotissement rue des chênes- rue du Pont de la Pierre.

Fête Saint Clair :

Le manège s'installera le mardi avant le week-end de la fête St Clair, les 27 et 28 juin.

Les forains pourront installer le manège qu'à la fin du marché, l'après-midi.

L'accès à l'école se fera près de la caserne des pompiers du mardi 23 juin au lundi 29 juin.

Espace Public Numérique :

L'Espace Public Numérique de Saint-Lô Agglo anime un atelier informatique et Internet le mercredi à la mairie depuis le 20 mai et ceci pour 5 séances. La session actuelle est complète. D'autres ateliers pourront avoir lieu en septembre selon les inscriptions.

Les tarifs sont de 35 € pour les habitants de Saint-Lô Agglo et 85 € pour les habitants hors agglo.

Il est possible de s'inscrire en téléphonant au 06 26 66 31 77.

- Cérémonie 6 juin :

La stèle du carrefour St Clair a été inaugurée il y a 21 ans. Les maires des communes inscrites sur la stèle ont été invités par mail à la cérémonie. Un apéritif a été offert, à l'issue de la cérémonie, par l'Inter Associations à la maison des associations. Il s'en est suivi d'un pique-nique.

- Commerce :

○ Le Petit Casino sera fermé du 8 au 20 juin pour travaux. Le problème va se poser pour le dépôt de pain du lundi. Une solution est à l'étude en lien avec le bar-presse.

○ Des sets de table avec des photos sur St Clair sur Elle sont en vente au Petit Casino et au Soleil Levant au prix de 5 €. Des cartes postales sont également à disposition au prix de 0.90 cts.

- Football Club de l'Elle :

Fabienne LENOËL informe du projet de créer une équipe féminine des 13-15 ans. En effet, actuellement 17 filles seraient intéressées.

- Divers :

Il a été signalé un stationnement prolongé et abusif de trois véhicules place Guillaume le Conquérant, rue du Pont de la Pierre et résidence Sire de Creully. Les services de la gendarmerie vont être contactés.